



PAIR AIDANCE
EN SANTÉ MENTALE
RHÔNE

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2024

L'année 2024 a constitué une période charnière pour l'association Espairs. Dans un contexte de transformation et d'évolution interne, marqué par une situation RH en mouvement, l'association a poursuivi ses actions en faveur du rétablissement en santé mentale et de la promotion de la pair-aidance. La finalisation de son projet associatif 2024-2029, la consolidation de ses financements et partenariats, ainsi que les développements engagés, illustrent la capacité d'Espairs à avancer malgré les contraintes.

TABLE DES MATIERES

1	<i>Résumé Exécutif</i>	<i>4</i>
2	<i>L'équipe Espairs</i>	<i>5</i>
3	<i>Temps de travail et répartition des activités</i>	<i>8</i>
4	<i>Sensibilisation, formation et intervention publique.....</i>	<i>10</i>
4.1	Sensibilisations proposées	10
4.2	Formations proposées	10
4.3	Autres interventions.....	11
5	<i>Activités internes Espairs</i>	<i>13</i>
5.1	Accompagnements individuels.....	13
5.2	Le jardin.....	14
5.3	Création de formations	14
5.4	Tutorat.....	15
6	<i>Projets structurants</i>	<i>16</i>
7	<i>Déploiement en structures de soins.....</i>	<i>17</i>
7.1	Temps de déploiement	17
7.2	Missions réalisées	18
7.3	Les structures partenaires.....	20
8	<i>Partenariats hors soins</i>	<i>26</i>
9	<i>Les Accompagnements de partenaires.....</i>	<i>27</i>
10	<i>Bilan.....</i>	<i>28</i>
11	<i>Perspectives 2025</i>	<i>30</i>
12	<i>Conclusion</i>	<i>32</i>

1 Résumé Exécutif

L'année 2024 a marqué un tournant structurant pour l'association Espairs, avec la validation de son projet associatif 2024-2029 qui offre désormais un cap clair, partagé par l'ensemble des acteurs de l'association. Ce socle stratégique, couplé à l'obtention d'un financement triennal de l'ARS, permet d'envisager les prochaines années avec sérénité et ambition.

Malgré un contexte interne marqué par des mouvements RH importants, l'association a poursuivi ses actions, renforcé ses partenariats dans les structures de soins, et maintenu son implication dans les dynamiques régionales et européennes. Cette année de transition a aussi été l'occasion de recentrer les priorités, d'affiner les pratiques, notamment à travers le développement du tutorat, et de consolider les bases nécessaires pour porter les ambitions du projet associatif.

Le bilan met en évidence une baisse d'activité en volume, contrebalancée par un travail de fond sur la structuration, la qualité des accompagnements et la cohérence des actions menées. Espairs a ainsi choisi de mettre à profit cette période pour poser des fondations solides, en cohérence avec les enjeux de professionnalisation de la pair-aidance.

L'année 2025 s'ouvre avec de nombreuses perspectives : le recrutement d'un coordinateur, le développement de la file active, l'extension des partenariats, la relance du pôle formation, la mise en œuvre d'un programme de bénévolat professionnalisant et un travail de refonte statutaire. Autant de projets qui s'inscrivent dans une dynamique d'ouverture, d'inclusion et de structuration au service du rétablissement en santé mentale.

2 L'équipe Espairs

PAIR-AIDANTS

**Stéphane Reynaud**

Accompagnements individuels et groupal
PISR, ARHM

**Vanessa Evrard**

Missions : entretiens individuels
- MDM
- EDEN / Aide aux aidants
Pôle Centre, CH Le Vinatier

**Anne Royneau**

- Equipe mobile
- Accompagnements individuels et groupal
SESSAD / Pôle ADIS, CH Le Vinatier

**Anne Pernet**

Accompagnements individuels et groupal
- CMP Rillieux Pole Ouest, CH Le Vinatier

**Élodie Benso**

Accompagnements individuels et groupal
PISR, ARHM

**François De Castro**

Entretiens individuels
Autres actions

**Arjin Uludag-Martin**

Accompagnements individuels et groupal, autres actions
Addipsy

FONCTIONS SUPPORT

**Yann Dante**

Directeur pair
Formateur PSSM

**Bérangère Mandet**

Assistante de direction
Responsable accueil

COMEX

**Céline Descamps - Katia Amoretti**

Membres du Comité Exécutif



Au 31 décembre 2024, l'association comptait 8 salariés pour 5,6 ETP, répartis de la manière suivante :

- 1,9 ETP de fonction support, dont :
 - Yann DANTE, Directeur – 1 ETP.
 - Bérangère MANDET, Assistante de direction – 0,9 ETP.
- 3,7 ETP de pair-aidance, dont :
 - Arjin ULUDAG-MARTIN, pair-aidant – 0,5 ETP.
 - François de Castro, pair-aidant – 0,3 ETP.
 - Anne PERNET, pair-aidante – 0,6 ETP.
 - Anne ROYNEAU, pair-aidante – 0,8 ETP.
 - Elodie BENSO, pair-aidante – 0,5 ETP.
 - Stéphane REYNAUD, pair-aidant – 0,6 ETP.
 - Vanessa EVRARD, pair-aidante – 0,4 ETP.

▪ **Recrutements en 2024**

- Alexis Zair embauché au 8 janvier 2024 – CDD.
- Elodie Benso embauchée au 8 janvier 2024 – CDD.
- Stéphane Reynaud embauché au 8 janvier 2024 – CDD.

▪ **Évolutions de poste**

- Bérangère Mandet devient assistante de direction au 1^{er} février 2024, passant de 0,8 à 0,9 ETP.
- Arjin Uludag-Martin passe de 0,5 à 0,6 ETP au 18 juin 2024.
- Stéphane Reynaud passe en CDI au 12 juillet 2024.

▪ **Départs en 2024**

- Cyril Ropars, fin de contrat le 4 janvier 2024.
- Matthieu Délichère, fin de contrat le 26 avril 2024.
- Alexis Zair, fin de contrat le 8 juin 2024.
- Flavien Odorin, fin de contrat le 15 octobre 2024.
- Charlotte Teweles, fin de contrat le 31 octobre 2024.

▪ **Postes stables**

- Anne Royneau : déploiement au pôle HU ADIS du Vinatier + accompagnement individuel à Espairs.
- Anne Pernet : déploiement au CMP Rillieux-la-Pape + accompagnement individuel à Espairs.
- François De Castro : accompagnement individuel à Espairs.

▪ **Formations suivies par l'équipe**

- Prévention crise suicidaire (3,5h) pour l'ensemble de l'équipe.
- Incendie (3,5h) pour l'ensemble de l'équipe.
- « Master 2 Management des Organisations de Santé – Direction et Pilotage Stratégique des Parcours et Organisations Sociales et Médico-Sociales (Formation Continue) pour le directeur de l'association.

La formation fut suivie 3 mois avant qu'un arrêt y soit mis pour des raisons de santé.

▪ **Le COMEX**

Céline Descamps, membre depuis l'année 2022.

Katia Amoretti, membre depuis l'année 2022.

Magali Lavirotte, membre du 22 mai 2024 au 28 octobre 2024.

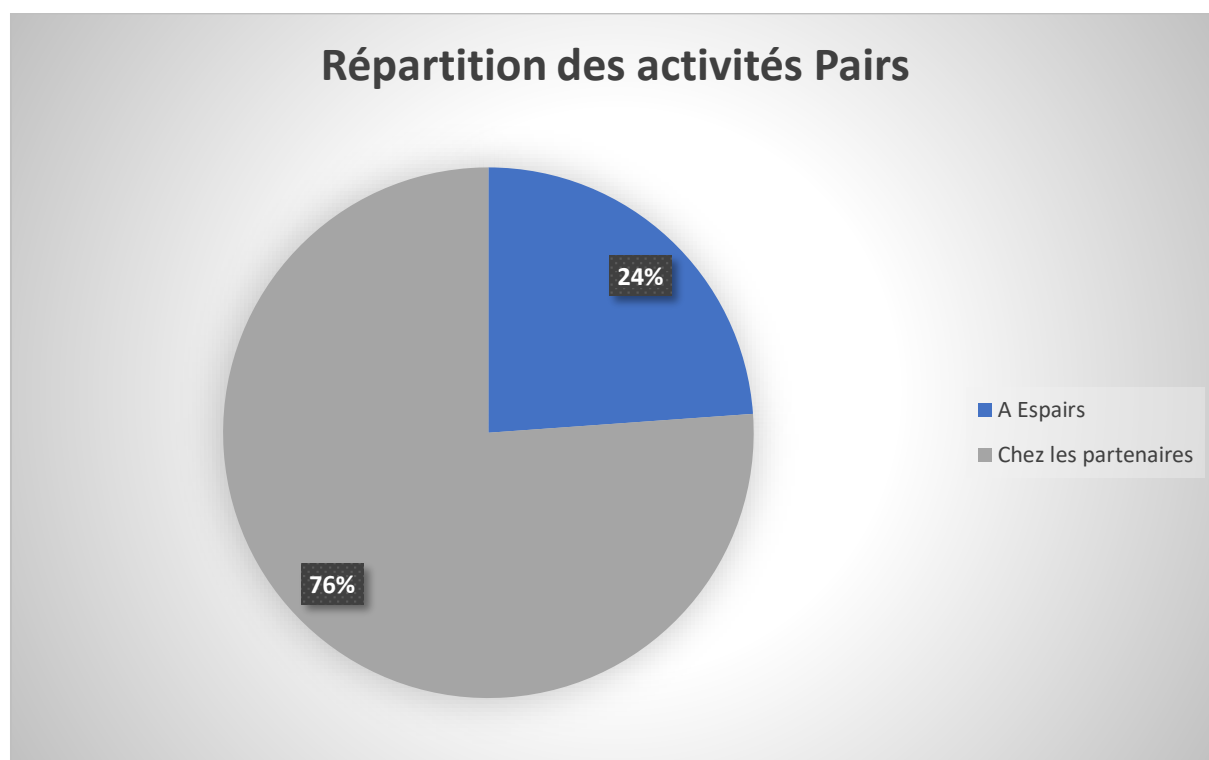
Mathilde Canet, membre du 22 mai 2024 au 22 novembre 2024.

▪ **Stagiaires**

Dans le cadre de son développement et de son partenariat avec les DU de Pair-Aidance, Espairs a accueilli en avril 2024, Pauline Bontems en stage, à hauteur de 35h.

3 Temps de travail et répartition des activités

Les activités pairs, en heures de travail, représentent un total de 3368,5h réparti comme suit :

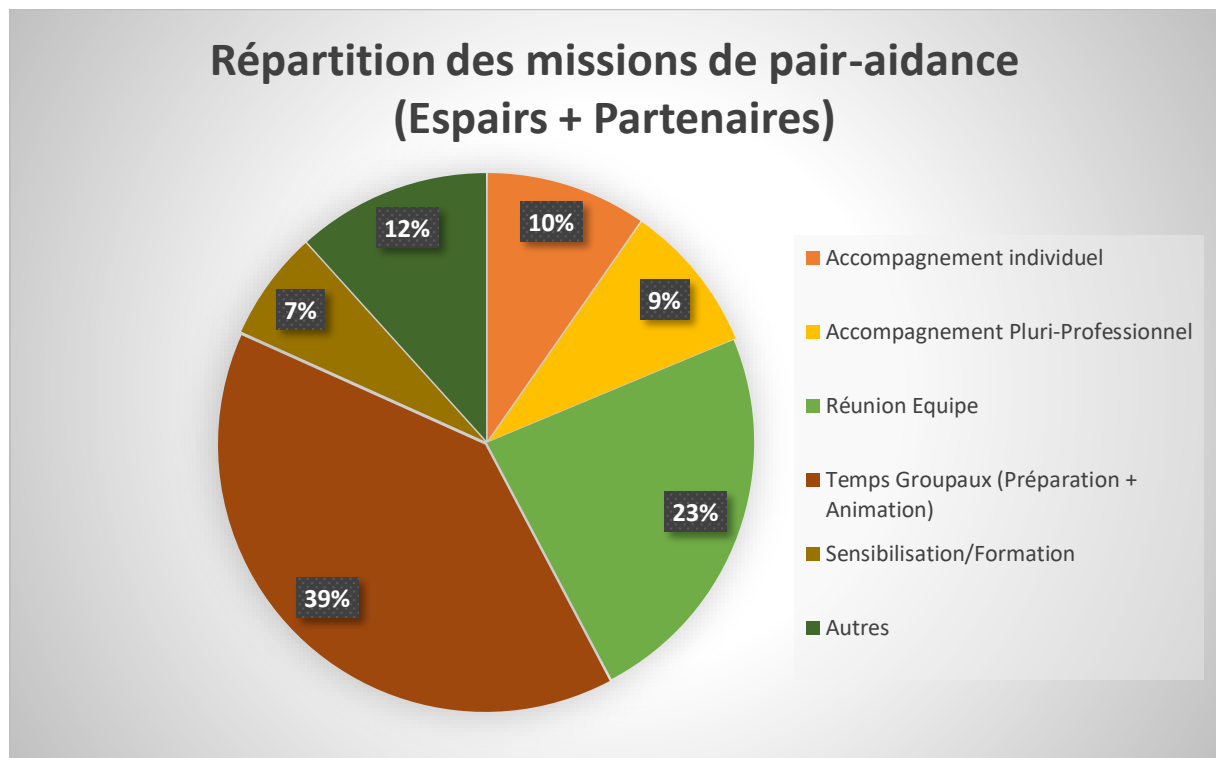


Les activités pairs sont plus importantes chez les partenaires, puisque les pairs-aidants sont majoritairement en mission dans les structures de soin partenaires.

	2022/2023	2023	2024
Heure de travail effectif	3141h	3370h	3368,5h
Nombre de salariés moyen sur 12 mois	12	12	8
ETP moyens sur 12 mois	7,3	6,97	5,3

Évolution de l'activité pairs chez les partenaires et à Espairs en lien avec le nombre de salarié

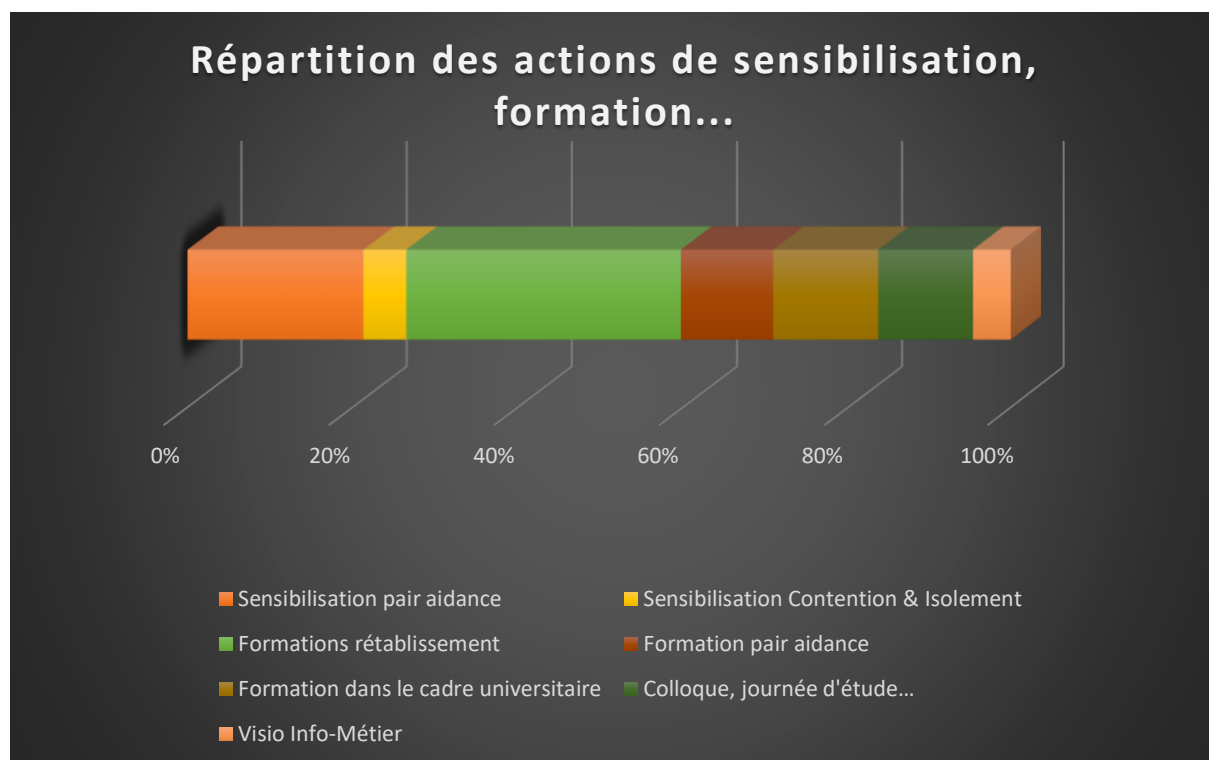
▪ Détail des missions Pairs effectuées



Les temps groupaux (Animation d'ETP, de groupe de psychoéducation, des mercredis du rétablissement...) sont fortement demandés par certains partenaires et requiert un important temps de préparation, voire de création de contenu.

Concernant les réunions d'équipes, la participation des pairs-aidants à ces temps est variable selon les partenaires, mais à Espairs ces temps d'équipes sont sanctuarisés et indispensable comprenant des temps de supervision et d'intervision le lundi matin de chaque semaine.

4 Sensibilisation, formation et intervention publique



4.1 Sensibilisations proposées

- **Sensibilisation à la pair-aideance**

Espairs propose des séances de sensibilisation de 1h30, gratuites, destinées aux équipes et structures souhaitant amorcer un projet avec un pair-aidant, mais qui n'ont pas encore de vision claire du métier ou en ont une approche biaisée. Cette offre s'adresse également aux étudiants (IFSI Vinatier et Croix-Rouge, collèges et lycées...). L'objectif est d'ouvrir un dialogue, de déconstruire les préjugés et d'expliquer les contours concrets du rôle du pair-aidant.

- **Sensibilisation contention & isolement**

En collaboration avec le Centre Hospitalier du Vinatier, Espairs a co-animé une formation à destination des professionnels de santé, abordant les pratiques de contention et d'isolement sous un angle rétablissement-orienté.

4.2 Formations proposées

- **Formation Rétablissement**

Adaptée à la demande et pouvant être délivrée en demi-journée ou à la journée, cette formation aborde les principes, enjeux et postures du rétablissement à partir de l'expérience et des connaissances des pairs-aidants sur cette question. En 2024 cette formation a été la plus demandées et dispensées.

- **Formation Pair-aidance**

Format collectif et participatif, cette formation peut se dérouler de 2h à 4h30. Elle permet aux équipes accueillantes de mieux comprendre le rôle des travailleurs pairs, lever les freins, comprendre les enjeux et les missions du pair-aidant, favoriser son intégration et construire avec les participants une fiche mission adaptée.

- **Formation pour DU/DIU/Étudiant infirmier...**

Espairs intervient ponctuellement auprès d'établissements universitaires pour sensibiliser les futurs professionnels, infirmiers, médecins, pairs-aidants à la réalité du métier et à ses enjeux.

La baisse globale du temps de formation, au regard de l'année précédente, est multifactorielle : réorganisation RH, priorisation des accompagnements, mais aussi contraintes financières et temporelles des structures partenaires. Espairs reste néanmoins un acteur référent de la sensibilisation à la pair-aidance.

4.3 Autres interventions

- **Colloques, journées d'étude, séminaires**

Espairs est régulièrement sollicité pour intervenir lors d'évènement publics autour de la question de la santé mentale. Ces demandes sont importantes et la sélection des événements auquel Espairs participe repose sur leur pertinence et la disponibilité des pairs-aidants compétents et formés à cet exercice, mais conscient de l'enjeu en termes de visibilité et de communication derrière ces événements, Espairs mets tout en œuvre pour y participer activement.

- **Visio Info Métier**

En 2024, Espairs a spécialement conçue et proposé aux personnes souhaitant s'orienter vers la pair-aidance, mais sans avoir de vision claire de ce que cela implique, une visio-conférence

pour découvrir le métier et ses enjeux, avec pour objectif de permettre aux participants de mieux comprendre les réalités du métier.

En 2024, trois sessions ont été animées (14 février, 29 mai et 25 septembre), réunissant 31 participants au total.

En parallèle, près d'une soixantaine de personnes ont été renseignées par téléphone ou par mail sur le métier.

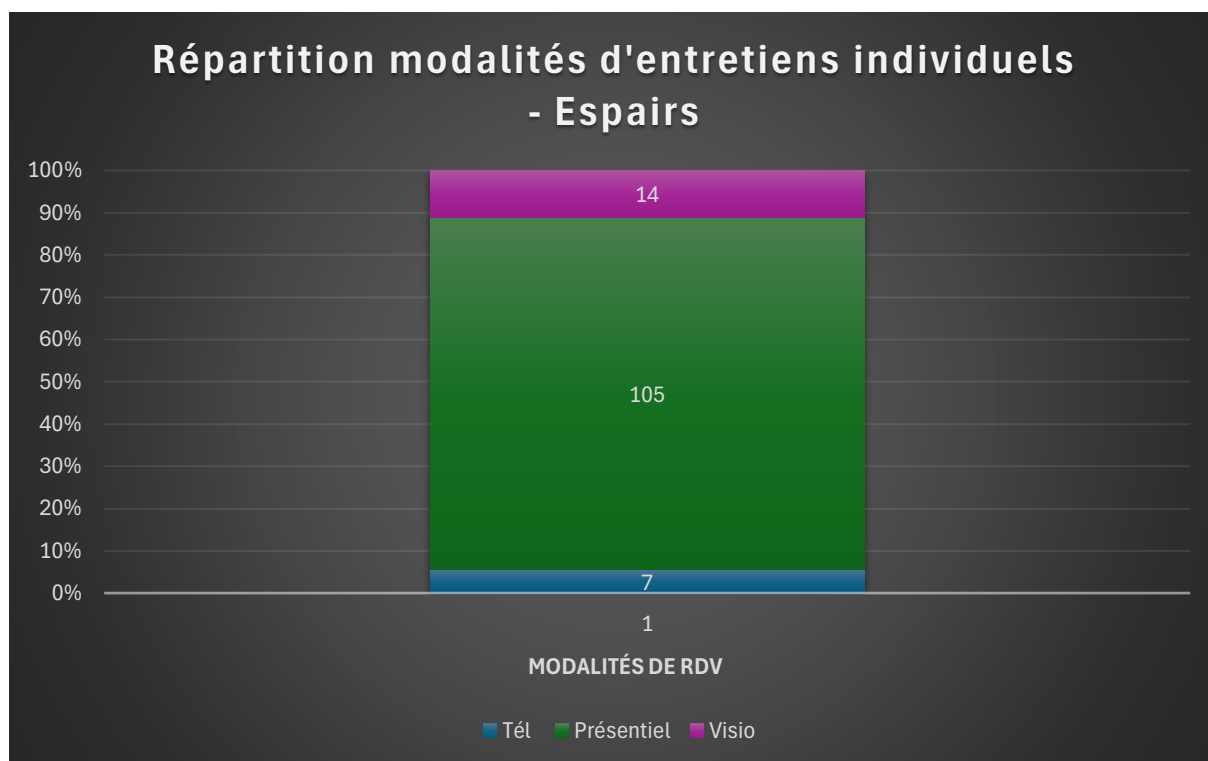
5 Activités internes Espairs

Espairs propose des accompagnements individuels pour les personnes concernées, en dehors des partenariats avec les structures de soins. Ces missions représentent une part essentielle et prioritaire de l'activité d'Espairs, dans laquelle l'équipe est pleinement engagée au regard de ses moyens.

5.1 Accompagnements individuels

	2023	2024	Variation
Nombre de RDV	167	126	-24,5%
Nombre de personnes accompagnées	58	38	-34,5%

La baisse observée entre 2023 et 2024 s'explique par des problématiques liées aux ressources humaines. Les pairs aidants sont principalement mobilisés sur des actions chez des partenaires, ce qui ne leur permet pas de réaliser des accompagnements suivis au sein d'Espairs. Par ailleurs, le fonctionnement des accompagnements repose sur la qualité des entretiens et du suivi, avec la mise en place de 8 à 10 entretiens sur le long terme. Ce suivi peut être prolongé par des propositions d'entretiens à 3 et 6 mois après les premiers rendez-vous.



Ces accompagnements sont majoritairement réalisés en présentiel dans les locaux de l'association, situés au sein du Centre Hospitalier du Vinatier. Un accompagnement en visio peut toutefois être proposé, bien que ce format ne soit pas toujours privilégié. L'un des freins les plus fréquemment identifiés reste l'emplacement des locaux : le fait de devoir pénétrer dans l'enceinte du Vinatier peut constituer une barrière pour de nombreux bénéficiaires. Des pistes d'évolution sont actuellement envisagées afin d'améliorer l'accessibilité des services.

5.2 Le jardin

Le jardin est un centre de santé communautaire, situé à Bron. En 2024, Espairs a initié un partenariat avec cette structure. Un pair-aidant y est déployé une demi-journée par semaine pour gérer et recevoir une partie de notre file active en partenariat avec les professionnels du lieu.

5.3 Création de formations

Dans le cadre du développement de son offre, Espairs mobilise son équipe pour concevoir des contenus de formation à destination des professionnels, des structures d'accueil, mais aussi des personnes concernées.

En 2024, un module de formation sur les savoirs expérientiels a été initié par Espairs. Son développement s'est appuyé sur un comité pédagogique constitué de trois partenaires.

Au total, 61,6 heures ont été consacrées à la création et à la co-construction de ce contenu.

Parallèlement, la formation sur le rétablissement a été modernisée grâce à des groupes internes de travail mobilisant les salariés.

5.4 Tutorat

Afin de sécuriser la prise de poste des nouveaux pairs-aidants et leur apporter des bases solides, Espairs a mis en place en 2024 une période de tutorat systématique de deux mois.

Ce dispositif progressif facilite l'intégration des pairs dans les structures partenaires et au sein des équipes. Il s'agit d'un véritable levier de montée en compétences et de consolidation des postures professionnelles qui fut un succès tant chez les pairs-aidants que pour les équipes d'accueils.

Le tutorat sera désormais un standard pour toute nouvelle embauche.

6 Projets structurants

▪ **Finalisation du projet associatif 2024-2029**

L'élaboration du projet associatif a été initiée dès 2023 avec la mise en place de groupes de travail internes. Ce processus s'est poursuivi en 2024 par une phase de rédaction, finalisée et validée lors de l'Assemblée Générale d'avril.

Ce projet définit les axes structurants sur lesquels Espairs entend se développer sur la période 2024-2029. Il constitue une véritable feuille de route stratégique. Les quatre axes retenus sont :

- Poursuivre, améliorer et diversifier l'intégration de pairs-aidants dans les services de soins et d'accompagnement du territoire ;
- Développer une palette de propositions au service des personnes, des pairs-aidants et des professionnels du territoire ;
- S'investir dans le plaidoyer en faveur de la pair-aidance, développer les partenariats et soutenir les initiatives de la pair aidance au-delà du territoire du Rhône ;
- Déployer un projet social et managérial à la hauteur des valeurs et ambitions définies.

Ce travail collectif a permis de renforcer l'adhésion de l'équipe et des instances dirigeantes, tout en rendant lisible la trajectoire de l'association.

Par ailleurs, ce projet a été une réponse essentielle à l'obtention d'une subvention triennale de l'Etat versée par l'ARS, permettant de sécuriser le fonctionnement de l'association pour les trois prochaines années.

7 Déploiement en structures de soins

- **Structures concernées :**

CH Vinatier (HU ADIS, CMP Rillieux)

ARHM (C.E.S.A.R, T.A.N.G.U.Y., PEP)

Hôpital St-Cyr-au-Mont-Dor

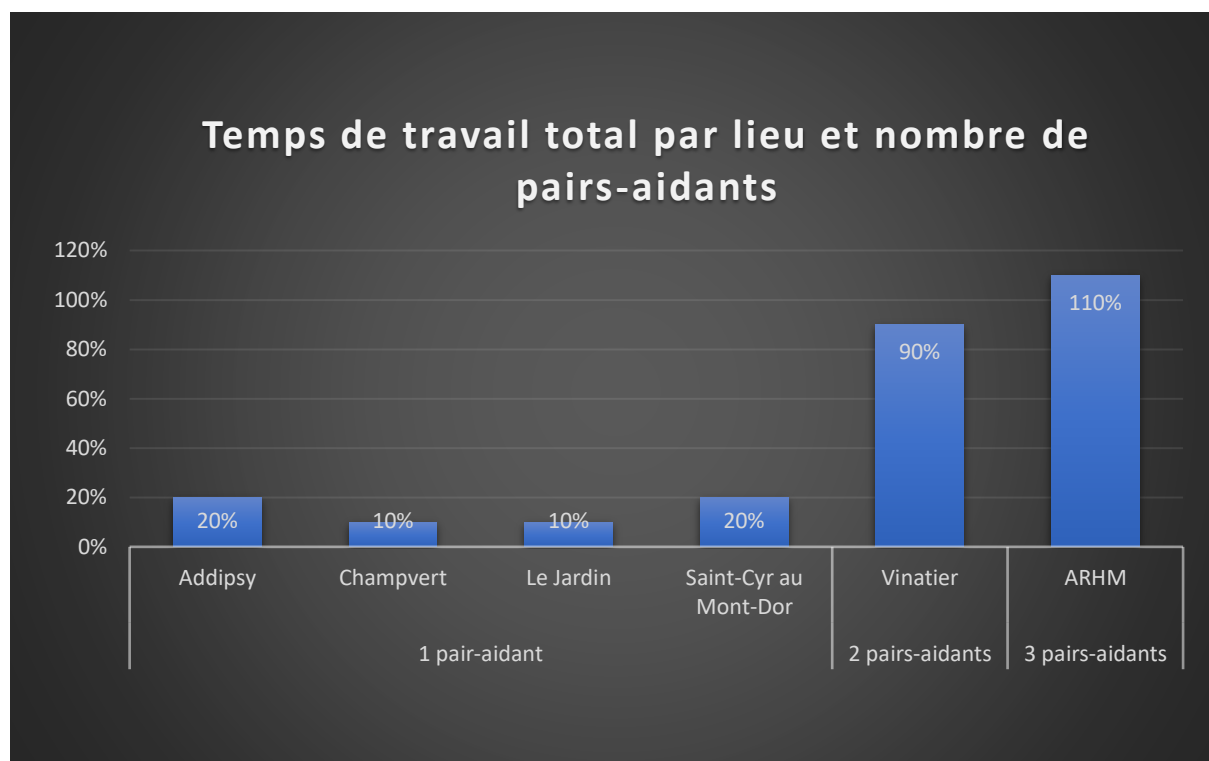
Clinique Champvert

Clinique Addipsy

Le Jardin

7.1 Temps de déploiement

Lieux		Nombre de pair-aidant	Temps de travail
C.H. Vinatier	CMP Rillieux	1 paire-aidante	40%
	Pôle HU ADIS	1 paire-aidante	50%
ARHM	Unité C.E.S.A.R	1 paire-aidante	40%
	Unité T.A.N.G.U.Y	1 pair-aidant	50%
	Unité PEP	1 paire-aidante	20%
St-Cyr-au-Mt-Dor		1 pair-aidant	20%
Clinique Champvert		1 pair-aidant	10%
Clinique Addipsy		1 pair-aidant	20%
Le Jardin		1 pair-aidant	10%

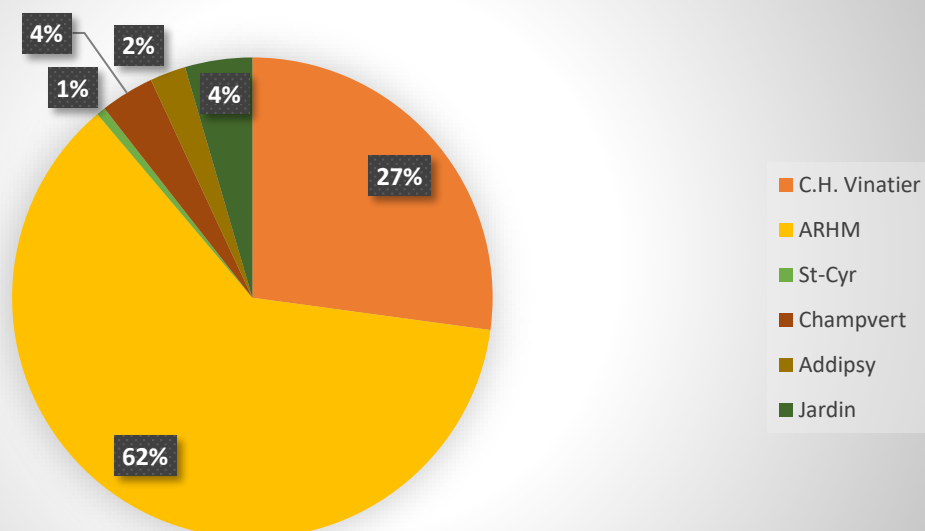


7.2 Missions réalisées

▪ Entretiens individuels

Ces entretiens représentent une part significative de l'activité auprès des partenaires, bien qu'ils soient parfois secondaires face à la priorité accordée aux séances groupales dans certaines équipes. Ils peuvent être réalisés par le seul pair-aidant, à la demande d'un patient ou d'un professionnel, ou en binôme avec un soignant.

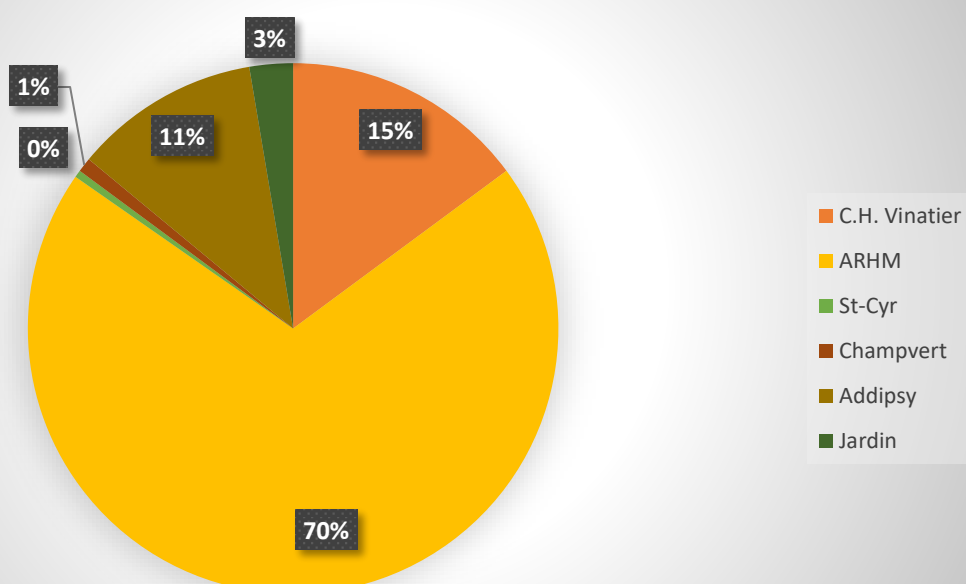
Les entretiens individuels



▪ Séances groupales

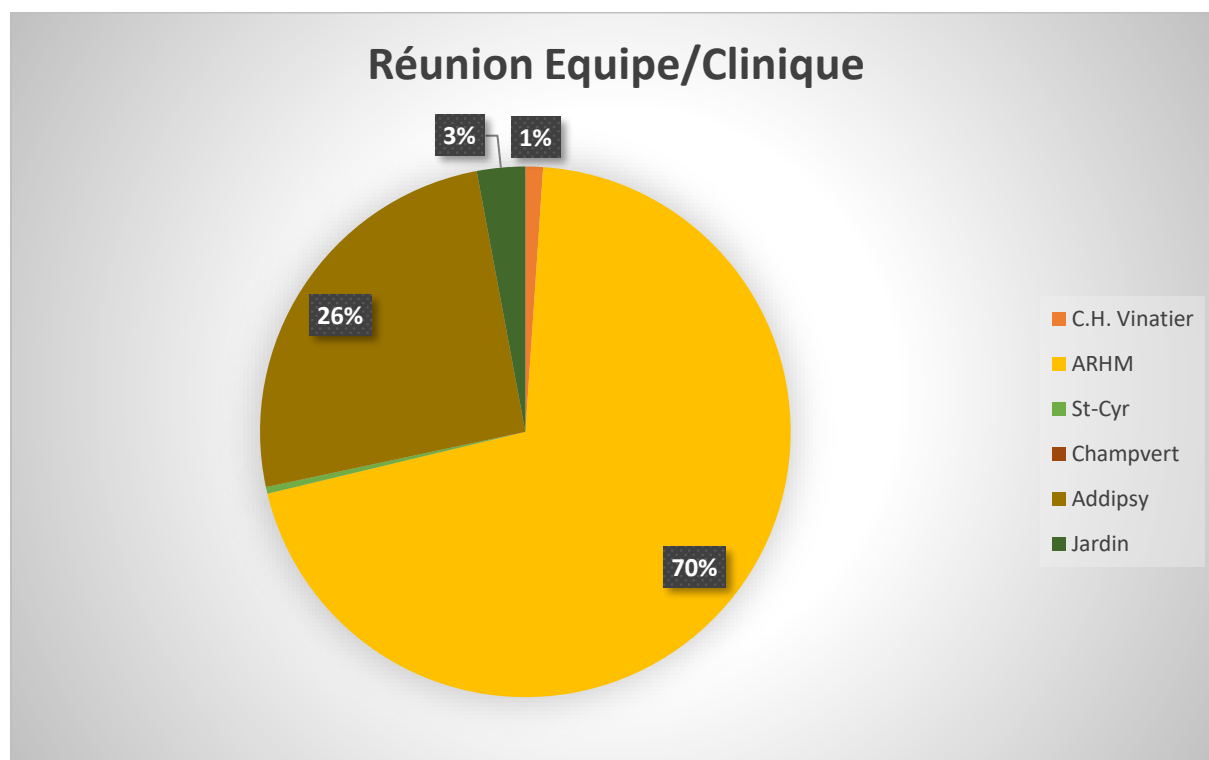
Souvent privilégiées par les structures, ces séances peuvent revêtir des formes variées : éducation thérapeutique du patient (ETP), psychoéducation, animations informelles. Elles sont animées soit par le pair-aidant seul, soit en coanimation avec un professionnel de santé.

Séance groupale



▪ Réunions d'équipe et cliniques

Ces temps sont essentiels à l'intégration et à la reconnaissance des pairs-aidants dans les équipes. Ils permettent aussi une meilleure compréhension des contextes de soin et du suivi des patients. Cependant, des limites persistent : dans plusieurs structures, les quotités de travail des pairs-aidants sont insuffisantes pour garantir leur participation à l'ensemble des réunions. Un travail de sensibilisation auprès des partenaires reste nécessaire pour améliorer leur intégration dans ces temps collectifs.



7.3 Les structures partenaires

▪ C.H. Vinatier

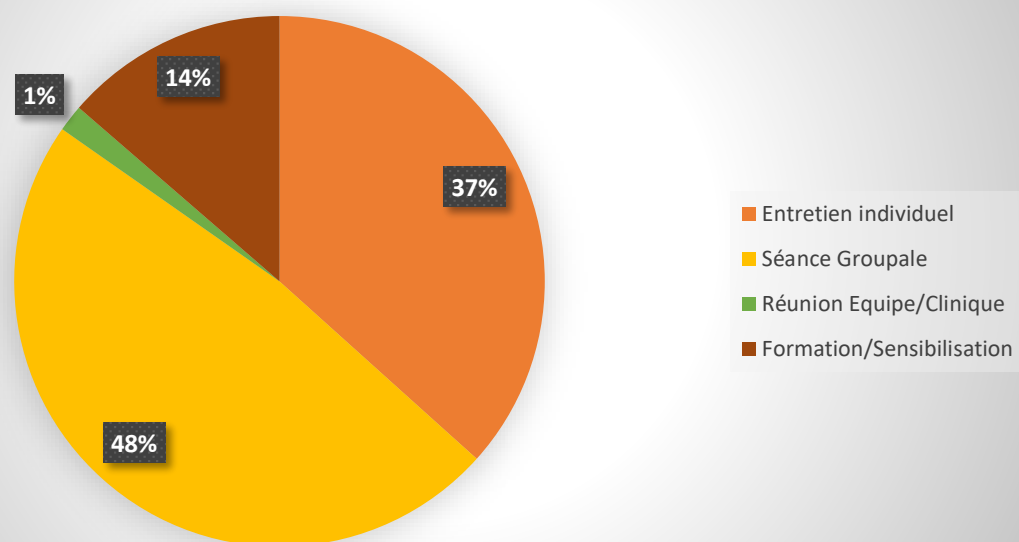
Le Centre hospitalier du Vinatier est le partenaire historique d'Espairs. Le déploiement des pairs-aidants au sein de ses différents services a été fluctuant.

Le pôle Centre privilégie désormais un recrutement direct de pair-aidant.

Les déploiements au pôle Est ont été interrompus, mais une reprise est envisagée dès 2025.

Le pôle Adis et le CMP de Rillieux accueillent chacun un pair-aidant, dont les entretiens individuels et les séances groupales représentent la majeure partie de leur activité.

Répartition des missions au C.H. Vinatier

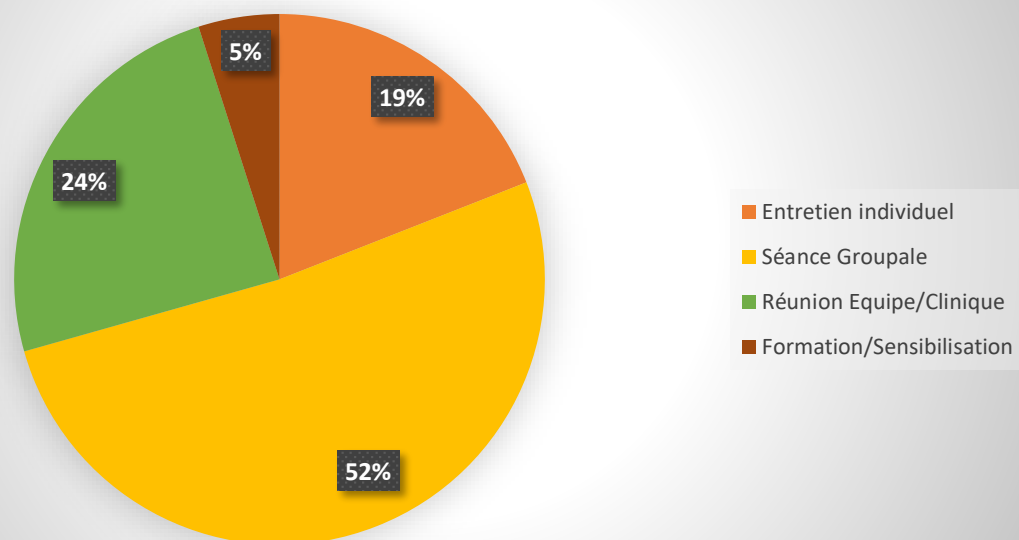


▪ Fondation ARHM / Centre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu

Suite à l'arrêt des missions des pairs-aidants déployés à l'ARHM en 2023, l'année 2024 marque un renouveau avec le déploiement de deux nouveaux pairs-aidants dès le début de l'année. La redéfinition des fiches de mission a permis de mettre en avant la demande et l'importance des temps d'animation groupale et des entretiens individuels.

Toutefois, le temps consacré aux réunions reste encore limité au regard de leur importance. La collaboration avec l'Institut Jean Bergeret se poursuit, ce qui explique la place importante accordée au temps de formation, notamment à la formation sur le rétablissement, dans le cadre de l'insertion des nouveaux arrivants.

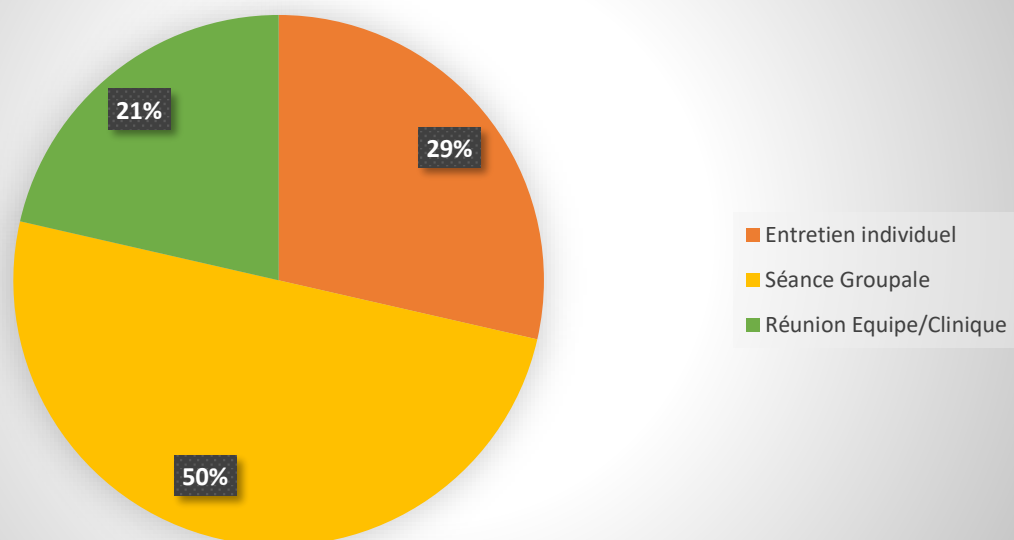
Répartition des missions à l'ARHM



▪ St-Cyr-au-Mt-Dor

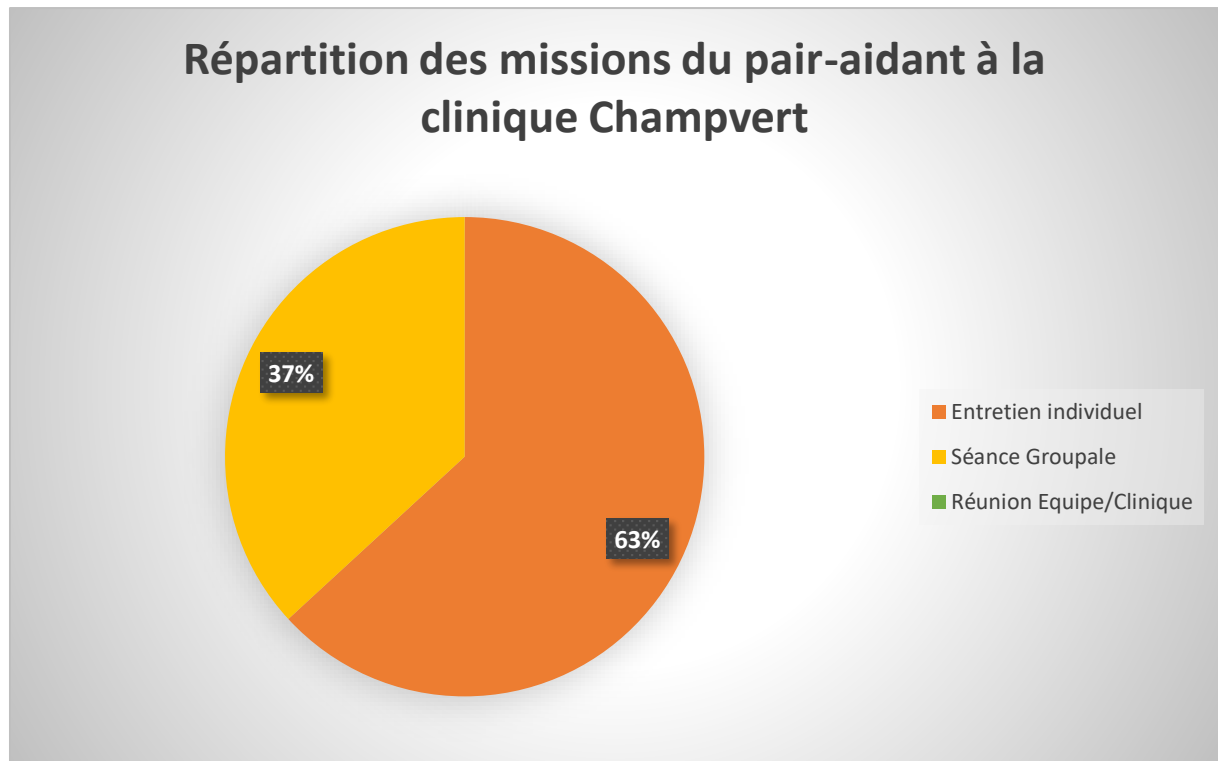
Le déploiement à Saint-Cyr n'a duré qu'un mois en 2024, et la question d'un nouveau déploiement sera relancée en 2025 à la demande du partenaire.

Répartition des missions à St-Cyr-au-Mt-Dor



▪ Clinique Champvert

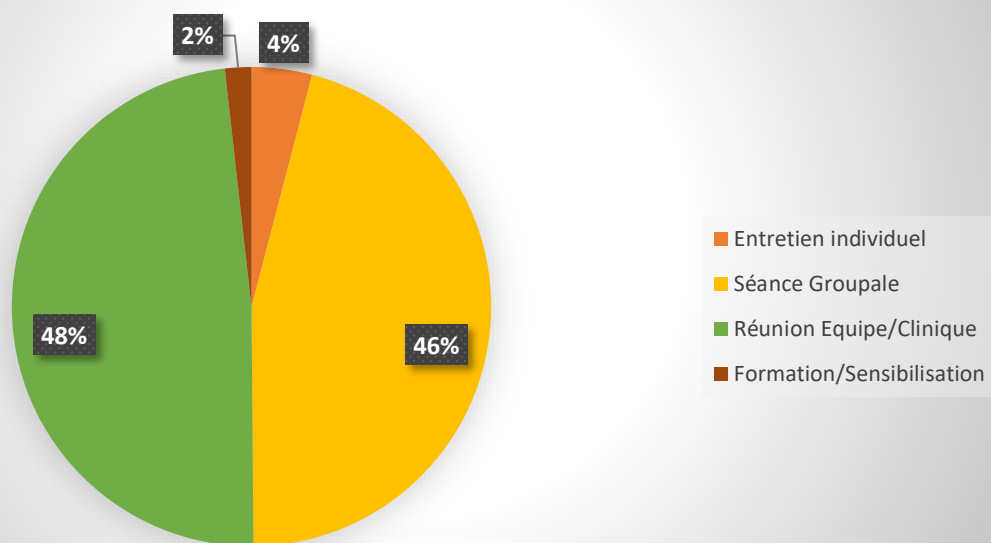
Le déploiement à la clinique Champvert s'est poursuivi de janvier à mars. En effet, un déploiement à hauteur de 10 %, compte tenu de la situation géographique du lieu, ne permettait pas sa poursuite dans le contexte de 2024. Néanmoins, une reprise est envisagée pour 2025, sous réserve de modifications des modalités pratiques.



▪ Clinique Addipsy

Le partenariat avec la clinique Addipsy se poursuit et met l'accent sur les séances de groupe en coanimation. Quelques entretiens individuels sont également réalisés, et le pair-aidant participe pleinement et activement aux réunions.

Répartition des missions au sein de la clinique Addipsy

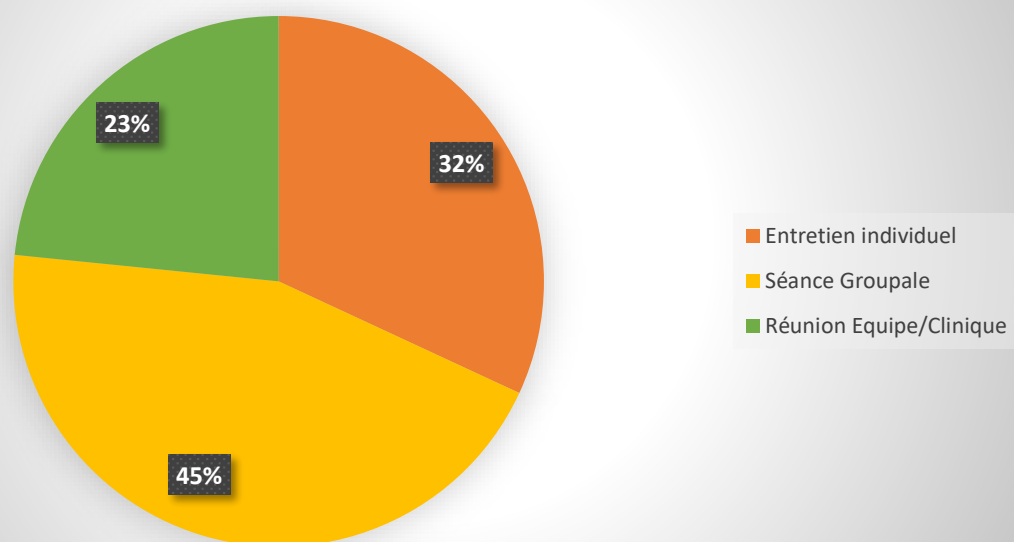


▪ Le Jardin

Démarré en octobre 2024, le partenariat avec le Jardin, en plus de la gestion d'une partie de notre file active, inclut 15 rendez-vous issus de leur propre file active. Le pair-aidant intervenant au Jardin participe aux réunions d'équipe.

En collaboration, le pair-aidant et les professionnels du Jardin ont co-construit et co-animé un groupe « dépression », mêlant psychoéducation et groupe de parole. Ce groupe s'est décliné en plusieurs rendez-vous et a bénéficié à 7 personnes concernées.

Répartition des missions au sein du Jardin



8 Partenariats hors soins

Espairs entretient et développe des partenariats au-delà du champ strict du soin, dans une logique d'innovation sociale, de partage de savoirs et de soutien au développement de la pair-aidance à l'échelle régionale, nationale et européenne.

8.1 Les collaborations

- **Esper Pro**

Espairs a maintenu un lien actif avec l'association Esper Pro de Marseille en 2024. Les deux structures ont démarré la co-construction d'un module de formation sur les savoirs expérientiels et ont formalisé leur collaboration au sein d'un comité pédagogique commun avec deux autres partenaires.

- **Expairs**

En lien étroit avec la sociologue Eve Gardien (Université Rennes 2), Espairs a participé à la co-construction d'un diplôme universitaire de pair-aidance. Ces échanges renforcent la reconnaissance académique du métier et permettent de porter un plaidoyer partagé pour la professionnalisation du champ.

- **Coordination69**

Espairs est adhérent de l'association Coordination69 et l'accompagne sur la démarche RH dans le cadre du recrutement de pair-aidant incluant la définition de la fiche de poste et la co-animation des entretiens d'embauche.

- **Les couleurs de l'accompagnement**

En 2024, Espairs a été engagée dans plusieurs groupes de travail inter-associatifs **au** sein de ce collectif, animant notamment des interventions entre pairs et collaborant à la conception **de** webinaires thématiques.

Espairs assure une communication active avec les couleurs de l'accompagnement.

- **Erasmus+**

Espairs a participé au projet Erasmus+ en 2024 via une mobilité européenne.

Du 10 au 14 mars, deux pair-aidant d'Espairs se sont rendus à Arad, en Roumanie, pour intervenir et échanger à l'Université d'Arad, sur le métier de Pair-Aidant ainsi que le modèle de la plateforme Espairs.

Espairs a interrompu son implication dans le projet en mai 2024, faute de moyens humains pour poursuivre une participation soutenue.

- **Comité "Savoirs Expérientiels"**

En 2024, Espairs a été l'initiateur d'un module de formation sur les savoirs expérientiels, ce contenu de formation a été approfondi et travaillé en partenariat avec l'association Esper Pro, Eve Gardien d'Expairs et Roxanne Mazallon de adopt1pair. Il a été décidé de créer un comité pédagogique, permettant de mettre en lumière cette formation et de la dispenser au plus grand nombre.

- **Fondation de France**

Espairs via son directeur a participé au jury de sélection des dossiers sur le Fonds Maladie psychique et à la redéfinition de la stratégie quinquennale autour de la santé communautaire et du partenariat patient.

8.2 Les Accompagnements

- **Association PIXEL**

Conseil sur les aspects administratifs et organisationnels.

- **Espoir73**

Séances d'accompagnements collectives, et accompagnements/formations de deux pairs-aidants bénévoles, sur les sujets de la posture du pair et l'approche rétablissement.

- **Pairs à Bord**

Conseil et accompagnement dans le cadre du développement d'un réseau de pair aidant professionnel sur Saint-Etienne en traitant les questions d'enjeux, de posture et de méthodologie de projet.

- **Prisme21 Loire**

Appui au développement de la pair-aidance dans le champ de la trisomie 21.

9 Bilan

▪ **Projet associatif finalisé et porteur**

L'année 2024 a été celle de la finalisation et de la validation du projet associatif, qui permet désormais de donner une ligne directrice claire à l'association pour les années à venir (2024-2029). Ce travail, amorcé en 2023, a mobilisé l'ensemble de l'équipe, ainsi que les membres du bureau, dans une dynamique collective forte. Il constitue aujourd'hui un socle structurant, porteur de sens et de perspectives.

▪ **Financement ARS sur 3 ans obtenu**

La question de la pérennisation du financement a trouvé une réponse en 2024 avec l'établissement d'une convention triennale avec l'ARS. Celle-ci définit les modalités d'attribution d'une subvention pouvant atteindre un montant total de 592 500 € sur trois années. Cette sécurisation budgétaire permet de structurer l'activité de manière plus stable.

▪ **Partenariats consolidés dans les soins**

Les partenariats avec les structures de soins se sont poursuivis et renforcés. Deux pairs-aidants ont ainsi été accueillis à l'ARHM Saint-Jean-de-Dieu en 2024, et un nouveau partenariat a été ouvert avec la structure le Jardin. Le maintien des collaborations existantes, conjugué à l'ouverture vers de nouvelles structures, témoigne du développement d'Espairs et de l'intérêt croissant des établissements pour l'intégration de la pair-aidance dans leurs équipes. De manière générale, les partenaires expriment leur satisfaction quant à l'implication des pairs-aidants et à leur rôle au sein des équipes.

▪ **Poursuite de réseaux régionaux et européens**

Espairs poursuit son implication dans des réseaux régionaux, nationaux et européens, avec pour objectif de faire rayonner la pair-aidance au-delà du territoire lyonnais. L'association a ainsi maintenu son engagement auprès de différents groupes de travail et partenaires, apportant expertise, soutien ou implication plus active selon les contextes. Toutefois, la question des moyens humains disponibles reste un enjeu : certains partenariats très demandeurs en temps n'ont pu être poursuivis, malgré la volonté réelle de contribuer à leur développement.

▪ **Situation RH**

En 2024, Espairs a connu de nombreux mouvements RH. Ces évolutions ont fortement influencé le déroulement de l'activité, impactant en partie le volume d'actions réalisées. Ce contexte a néanmoins permis de mettre en lumière l'importance d'une structuration claire des fonctions, et d'un accompagnement renforcé des équipes. Ces enseignements ont nourri la mise à jour du DUERP qui a fait l'objet d'un travail engagé, finalisé et validé en 2024 et nourrissent les axes de travail engagés pour l'année 2025.

▪ **Bilan général**

De manière générale, Espairs a su maintenir sa présence sur le territoire et conserver une qualité de lien avec l'ensemble de ses partenaires, consolidant ainsi la reconnaissance de la pair-aidance comme levier d'accompagnement. En interne, l'association a poursuivi le développement d'outils visant à proposer des formations et des sensibilisations adaptées aux besoins du terrain, en lien avec les évolutions de pratiques et les attentes des acteurs.

La validation du projet associatif et l'obtention du financement pluriannuel sont deux avancées majeures, qui permettent à Espairs d'aborder l'avenir avec une vision plus structurée et ambitieuse.

Si le volume d'activité a connu une légère baisse, cette période a été l'occasion de renforcer les pratiques internes, notamment en matière de tutorat, et de réaffirmer les fondements du projet de l'association pour les années à venir.

10 Perspectives 2025

L'année 2025 s'ouvre avec des ambitions claires pour Espairs, en cohérence avec la mise en œuvre de son projet associatif validé en 2024. Plusieurs axes forts guideront les actions et développements à venir.

▪ **Recrutement d'un coordinateur**

Dans la continuité du projet associatif, le recrutement d'un coordinateur a été acté. Initiée dès la fin 2024, la procédure de recrutement aboutira au début de l'année 2025. Ce poste a pour vocation d'assurer la mise en œuvre stratégique du projet associatif et de soutenir l'accompagnement des pairs-aidants au sein de leurs missions. Il constituera un appui essentiel à la structuration de l'activité.

Ce recrutement s'accompagnera de la mise en place d'un fonctionnement en trinôme, pour le pilotage de l'association, entre ce coordinateur, l'assistante administrative et RH, ainsi que l'intégration d'un pair-aidant référent métier.

▪ **Renforcement de la file active Espairs**

Les entretiens individuels proposés par Espairs occupent une place centrale dans les actions de l'association. Leur développement reste une priorité. Les freins identifiés, tels que la planification des rendez-vous ou le lieu des rencontres feront l'objet d'un travail spécifique dès 2025. Une réflexion sera engagée afin d'élargir les possibilités d'accueil et de renforcer l'accompagnement des personnes concernées, notamment par la mise en place de modalités collectives adaptées.

▪ **Développement des formations et sensibilisations**

Espairs souhaite retrouver un rôle moteur dans la diffusion des savoirs sur la pair-aidance et le rétablissement. Pour cela, un travail de structuration sera engagé autour de la création d'un pôle dédié aux formations et sensibilisations. Celui-ci s'adressera non seulement aux professionnels de santé, mais également aux pairs-aidants et à celles et ceux souhaitant s'orienter vers cette voie. Le succès des visios info-métier confirme la pertinence et l'intérêt d'un tel axe de développement.

▪ **Mise en place d'un programme de bénévolat professionnalisant**

Espairs souhaite également proposer un espace d'engagement accessible aux personnes concernées souhaitant découvrir la pair-aidance sans entrer immédiatement dans un cadre salarié. Le programme de bénévolat professionnalisant, en cours de conception, sera lancé en 2025. Il offrira un cadre formateur, inclusif et progressif, contribuant à la dynamique de l'association et à la valorisation de l'expérience des personnes concernées.

- **Retravailler les statuts**

Enfin, un chantier structurant sera engagé en 2025 autour de la gouvernance de l'association. Ce travail visera à clarifier les rôles et articulations entre le bureau et les salariés. Il s'agira également d'ouvrir davantage de place à la participation des personnes concernées au sein des instances décisionnelles, dans un souci de cohérence avec les valeurs fondatrices d'Espairs.

11 Conclusion

L'année 2024 a marqué une étape de structuration importante pour Espairs, à la croisée d'une dynamique de réaffirmation de ses valeurs et de projection vers l'avenir. Si les chiffres peuvent traduire un ralentissement de l'activité, ils doivent être lus à l'aune d'un travail de fond qui s'est poursuivi avec constance et engagement.

C'est à travers la validation du projet associatif, la consolidation des financements, l'ancrage des partenariats et les réflexions engagées en interne que l'association a su poser les fondations d'un développement plus solide, plus lisible, plus ambitieux. Ce qui a été traversé a renforcé notre détermination à œuvrer pour un avenir plus structuré, sans jamais perdre de vue le cœur de notre engagement : la reconnaissance de l'expertise des personnes concernées et la force du rétablissement partagé.

Espairs entre dans l'année 2025 avec une vision claire, des projets porteurs et une envie renouvelée de faire rayonner la pair-aidance. L'engagement des équipes, des partenaires, des membres de l'association et des personnes concernées continue de nourrir cette dynamique collective. Ce rapport témoigne d'un mouvement en cours, d'un ancrage et d'une projection, d'une association vivante qui évolue sans se dénaturer.

C'est cette énergie que nous souhaitons porter pour les années à venir.